

La mort ne survient que lorsque l'échéance à vivre est épuisée

Beaucoup pensent que si la mort est identique et commune à tous ; ses causes, elles, sont multiples.

Leurs préjugés se décompensent donc par des opinions semblables aux suivantes :

- La mort peut survenir à cause d'une maladie mortelle comme le cancer par exemple.
- Elle peut arriver en raison d'une blessure par une arme tranchante ou par balle.
- Elle atteint l'homme en conséquence de brûlures, après que la tête se soit détachée du corps ou encore après un arrêt cardiaque.
- Etc.

Tous ces éléments sont, à leurs yeux, des causes directes conduisant à la mort. Autrement dit, la mort arrive inéluctablement lorsque ces phénomènes se produisent.

C'est sur la base de cette compréhension que s'est vulgarisée l'expression « *les causes sont multiples, mais la mort est unique* ».

En vérité, la mort est unique, et sa cause aussi est unique. Cette cause n'est autre chose que l'arrivée à son terme du délai de vie (*al-'adjal*). Quant à toutes ces choses qui se produisent en précédent souvent la mort, elles sont des circonstances accompagnant la mort et non des causes à la mort...

En effet, le propre de la cause est qu'elle est suivie inmanquablement de sa conséquence, alors que la conséquence ne se produit qu'après que sa cause se soit manifestée.

Par contre, la circonstance correspond à un contexte particulier, avec des formes spécifiques qui sont habituellement associées à un événement. Mais, cette circonstance n'est pas nécessairement suivie de l'évènement. Il se peut qu'une circonstance habituelle de la mort se produise sans que la mort ne suive.

Il se peut aussi que la mort survienne sans qu'une circonstance habituelle ne l'ait précédée.

Celui qui analyse de nombreuses situations durant lesquelles la mort arrive, et qui analyse la mort elle-même, aboutit à la conclusion que ces situations peuvent se produire sans être suivies de la mort. La mort peut arriver sans qu'un contexte habituel du décès soit décelé.

Par exemple, une personne peut recevoir un coup de couteau mortel. Les médecins s'accordent alors à diagnostiquer une mort certaine. Puis, le blessé ne succombe finalement pas à la mort et survit en guérissant totalement.

La mort peut aussi survenir sans aucune cause apparente, comme cela peut être le cas lors d'un arrêt cardiaque imprévu. La mort arrive alors violemment, sur le champ. Les médecins peuvent conduire des analyses détaillées sans parvenir à identifier une cause à cet arrêt cardiaque.

Les faits divers de ce type sont très nombreux et bien connus des médecins. Les hôpitaux peuvent faire état de milliers de semblables morts inexplicables.

C'est ainsi que « la cause » qui conduit habituellement avec « certitude » à la mort peut se produire sans que la personne ne succombe à la mort. Et d'un autre côté, la mort subite peut survenir sans que l'on ne puisse discerner aucune cause.

Cette vérité conduit les médecins à la prudence dans leurs pronostics. Ils disent par exemple « *un tel malade n'a plus aucun espoir selon toutes les médecines, mais une guérison peut tout de même se produire. En ce cas, cela dépasse notre science* ». Inversement, ils peuvent dire « *un tel a une excellente santé. Il n'y a rien à craindre pour lui* ». Puis, la mort vient tout de même le frapper par surprise. Ces cas de figures sont des réalités sensibles, perçues par les médecins mais également par chacun d'entre nous. Ils témoignent clairement que ces situations qui précèdent la mort ne sont absolument pas des causes. Si elles étaient réellement des causes, elles ne pourraient faire défaut, et la mort ne pourrait survenir sous d'autres formes. L'occurrence d'une défaillance, ne serait-ce qu'une seule fois, et un seul cas de mort hors ces situations habituelles, suffit à prouver de manière incisive qu'elles ne sont pas des causes mais des circonstances. La véritable cause de la mort est à rechercher ailleurs.

Cette véritable cause ne peut être perçue par la raison parce qu'elle sort du champ de la perception. Nous ne pouvons connaître la véritable cause qu'en nous en remettant à ALLAH. Cette information du Créateur doit être attestée de manière tranchée tant dans l'authenticité que dans la signification de message divin.

Et dans les faits, ALLAH subhânahu nous a révélé, dans de nombreux versets, que la véritable cause à la mort est l'épuisement du terme de la vie alloué à chaque créature. Il nous a aussi informé que Le Seul qui donne la mort est notre Créateur, le Très-Haut. Cette vérité est mentionnée dans de nombreux versets :

﴿...﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَنْ تَمُوتَ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ كِتَابًا مُؤَجَّلًا ﴿...﴾

[3.145] Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé [...]

﴿...﴾ اللَّهُ يَتَوَفَّى النَّفْسَ حِينَ مَوْتِهَا ﴿...﴾

[39.42] Allah reçoit les êtres au moment de leur mort [...]

﴿ [...] وَاللَّهُ يُحْيِي وَيُمِيتُ [...] ﴾

[3.156] [...] C'est Allah qui donne la vie et la mort. [...]

﴿ [...] رَبِّي الَّذِي يُحْيِي وَيُمِيتُ [...] ﴾

[2.258] [...] « J'ai pour Seigneur Celui qui donne la vie et la mort » [...]

﴿ [...] أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكُكُمُ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنْتُمْ فِي بُرُوجٍ مُشِيدَةٍ [...] ﴾

[4.78] Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours imprenables. [...]

﴿ [...] قُلْ يَتَوَفَّاكُم مَلَكُ الْمَوْتِ الَّذِي وُكِّلَ بِكُمْ [...] ﴾

[32.11] Dis: « L'Ange de la mort, qui est chargé de vous, vous fera mourir. [...] ».

﴿ [...] قُلْ إِنَّ الْمَوْتَ الَّذِي تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُ مُلَاقِيكُمْ [...] ﴾

[62.8] Dis: « La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. [...] »

﴿ [...] نَحْنُ قَادِرْنَا بَيْنَكُمْ الْمَوْتَ [...] ﴾

[56.60] Nous avons prédéterminé la mort parmi vous. [...]

﴿ [...] إِنَّ أَجَلَ اللَّهِ إِذَا جَاءَ لَا يُؤَخَّرُ [...] ﴾

[71.4] [...] quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé [...]

﴿ [...] فَإِذَا جَاءَ أَجْلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴾

[16.61] [...] Puis, quand leur terme vient, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer.

Ces versets, et d'autres encore, sont tranchés tant dans l'authenticité que dans leur signification : la mort est produite par ALLAH et la cause de cette mort est l'achèvement de notre délai de vie. La cause n'est en aucun cas cette circonstance qui a précédé la mort.

De là, il devient obligatoire légalement et rationnellement pour le musulman de croire fermement que ce qu'il peut considérer comme des causes à la mort ne sont, en réalité, que des circonstances. Il doit croire avec certitude que la véritable cause à la mort est l'achèvement du délai de vie, et que celui qui donne la mort, comme il donne la vie, est ALLAH.

Lorsque le terme arrive à échéance, l'homme ne peut ni le retarder, ni le précipiter. Personne ne peut se protéger, ni fuir la mort. La mort arrive inéluctablement.

Quant à ces situations que l'homme redoute et essaie de repousser, elles ne sont que des circonstances parmi d'autres, accompagnant habituellement la mort.

La mort ne doit donc pas susciter la peur ou la terreur, car l'homme ne peut absolument pas y échapper.

L'homme ne meurt que parce qu'il a épuisé son échéance vitale, que la mort survienne « naturellement » ou après un accident, une maladie, des brûlures, des blessures etc.

La mort est entre les mains d'ALLAH, et l'échéance à vivre aussi.